



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

ÉDIFICE DE LA CONFÉDÉRATION, SALLE 318
229 RUE WELLINGTON
OTTAWA, ON
K1A 0A6

Le 5 décembre 2020

L'honorable Diane Lebouthillier

Ministre du Revenu national

cc

Le très honorable Justin Trudeau

Premier ministre

L'honorable Chrystia Freeland

Vice-première ministre et Ministre des Finances

Chambre des Communes

Ottawa, ON

K1A 0A6

Objet : Une approche bienveillante pour les Canadien.nes en crise

Madame la Ministre,

C'est avec un sentiment d'urgence que nous vous donnons aujourd'hui, depuis nos bureaux de circonscription, des nouvelles de ceux et celles qui ont eu recours à la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et à qui on exige maintenant de rembourser le tout.

Le 14 octobre, vous avez fait circuler de l'information à tous les bureaux parlementaires et de circonscription des député.es, les informant que certaines divisions de l'ARC allaient être remises en ligne en novembre. Nous avons reçu ce courriel avec inquiétude, car la priorité semblait avoir été donnée à la réactivation des directions gouvernementales qui causent le plus de traumatismes aux particuliers : les appels, les vérifications, les recouvrements et la conformité, en mettant l'accent sur les citoyen.nes « délinquant.es ».

Au cours des deux dernières semaines, de plus en plus d'électeurs et électrices nous ont fait savoir qu'ils et elles recevaient des factures pour le remboursement intégral d'ici le 31 décembre 2020 de la PCU.

Bien que les détails diffèrent d'un électeur à l'autre, l'histoire est la même : ils et elles ont fait face à une crise financière personnelle au début de la pandémie, ils et elles ont fait une demande de bonne foi au programme qui, leur avait-on assuré, leur était destiné et ils et elles ont été approuvé.es. On leur dit maintenant qu'ils et elles doivent rembourser la totalité de la prestation. Dans bien des cas, cette facture peut aller jusqu'à 14 000 \$.

Le 2 avril, vous avez affirmé : « Nous comprenons que les Canadiens affrontent des difficultés financières en raison de la COVID-19, et nous reconnaissons l'importance de mettre les fonds entre leurs mains rapidement et efficacement. **Les Canadiens peuvent compter sur l'Agence du revenu du Canada pour verser ces prestations essentielles pendant cette période difficile.** »



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

ÉDIFICE DE LA CONFÉDÉRATION, SALLE 318
229 RUE WELLINGTON
OTTAWA, ON
K1A 0A6

Le 6 avril, vous avez rassuré la population canadienne sur le fait que les travailleurs de l'ARC étaient réaffectés pour veiller à ce que l'argent soit accordé rapidement à ceux et celles qui en avaient besoin. Vous nous avez rappelé ceci : « **Les Canadiens peuvent compter sur l'ARC pour verser ces paiements de prestations cruciaux pendant cette période difficile sans précédent.** »

Le Canada se trouve toujours dans une période difficile et sans précédent. À ce stade, nous constatons qu'il y a deux façons de procéder : avec cruauté ou avec compassion.

Malheureusement, surprendre les Canadien.nes, qui ont passé une grande partie de cette année à faire face à une anxiété financière extrême, avec des factures pouvant atteindre 14 000 \$, est cruel, surtout au début de la deuxième vague de la pandémie, qui survient dans les mois d'hiver, alors que bon nombre de nos concitoyens doivent se faire à l'idée de devoir passer les Fêtes dans la solitude.

L'Association canadienne pour la santé mentale a récemment publié des statistiques alarmantes sur le déclin de la santé mentale des Canadien.nes en raison de la pandémie. Il est particulièrement alarmant de constater qu'une personne sur dix au Canada déclare aujourd'hui avoir des pensées suicidaires, alors que, avant la pandémie, les statistiques depuis 2016 étaient plutôt d'une personne sur 40.

Nous vous invitons à repenser cette approche. Il y a bien sûr des gens qui ont reçu cette année des prestations qui n'étaient pas prévues. Dans la grande majorité des cas, ces bénéficiaires ont demandé des prestations en toute bonne foi. Les règles relatives à ces prestations changeaient de jour en jour. Les personnes qui ont un faible niveau d'alphabétisation, des problèmes de santé mentale ou un accès numérique limité ne disposaient pas toujours des informations les plus récentes. Votre propre personnel travaillait dans des conditions extrêmes pour faire parvenir l'argent aux Canadiens et Canadiennes, incapable de prendre le temps de procéder à une analyse approfondie de chaque cas. Une approche plus bienveillante est nécessaire.

Nous vous laissons le soin, à vous et à votre équipe, de déterminer la bonne voie à suivre afin de relever les défis actuels auxquels les gens sont confrontés et l'impact que vos actions auront sur nos communautés en cette période des Fêtes et pour la nouvelle année.

Nous vous prions d'accepter, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués,

Jenica Atwin
Députée Fredericton

Elizabeth May
Députée Saanich-Gulf Islands

Paul Manly
Député Nanaimo-Ladysmith